

De la plage de Barzan à Barzan-Plage

*

Le grand livre de Barzan 2023



Illustration D. Forget

La Grappe d'Or & ASSA-Barzan
APVTE

*"L'utopie d'aujourd'hui,
c'est la réalité de demain "*
Victor Hugo

En 1965, deux frères, venus de la Côte d'Azur, sont arrivés en Pays Royannais avec un projet pharaonique : créer une station balnéaire et thermale dans un lieu totalement vierge, face à l'Estuaire : des résidences individuelles, des immeubles, des commerces, des espaces de loisirs... Et par chance, les terres au lieu-dit 'LE RIT', sur la petite commune de Barzan, étaient en vente. Ils les ont achetées.

"Braves gens, venez investir dans un lieu magique, loin de la pollution et des bruits de la ville".

Une offre alléchante à l'époque et qui devait « *faire entrer la commune dans le 21ème siècle* » !

Et alors ? Que s'est-il passé ?

Presque soixante ans après, qu'en reste-t-il ?

Nous allons vous conter cette histoire.

De la plage de Barzan à Barzan-Plage

"Barzan petit bourg", écrivait Claude Masse, géographe de Louis XIV. "Cette paroisse [...] consiste en plusieurs villages et hameaux. Tout son territoire est bien cultivé en terres labourables et vignobles".

Les mêmes images s'offrent toujours à nos yeux, les mêmes ou presque. Car, au bord de l'estuaire, dans la baie de Chant-Dorat, au ras de la plage de sable fin où il y a quelques décennies on venait en famille faire des châteaux de sable ou faire trempette, il existe un quartier qui surprend le passant. Il semble apparu d'un claquement de doigts, dans les années 1970, comme échappé de Royan, en pleine reconstruction après la guerre.

Les habitants qui ont vécu ces années-là parlent d'un projet qui a créé un grand élan collectif dans la population. Un projet qui laisse aussi les témoins d'aujourd'hui très partagés sur cette tranche d'histoire de la vie de leur commune.



Bulletin communal de Cozes - Années 60

Le résultat concret est là : en deux décennies, ce paysage de verdure, de marais et de sable, est devenu un quartier riant de maisonnettes blanches entourées de petits jardins, avec une vue remarquable sur l'estuaire. Justement, cette tranche d'histoire, pas à pas, suivons-en le déroulement ...

➤ L'ORIGINE DU PROJET :

• Les maîtres d'œuvre de ce changement, deux frères

Venus de la Côte d'Azur, les frères Beaufiles (Jean-André et Georges-Louis) passent régulièrement des vacances en pays Royannais.

Jean-André est bien connu des Barzanais. Il a trouvé une location saisonnière au hameau de Chez Garnier.

Selon certains témoignages, « *Monsieur Jean-André est un personnage chaleureux et attentionné, communicatif qui s'implique dans la vie de la commune* ». Il se crée des relations, gagne la confiance des gens.

Son frère, Georges-Louis, est plus discret. On en sait peu de choses, sinon qu'il est en vacances à Royan où il s'occupe de sa mère.

Les frères Beaufiles sont-ils venus en touristes découvrir la Côte de Beauté ? Avaient-ils déjà une idée en tête ? En tous cas, très vite, ils ont senti une opportunité à faire prospérer localement.



A Nice où ils résident, les bains de mer sont en vogue depuis longtemps. Dans les années 60, le tourisme se développe sur la Côte d'Azur. Les agences immobilières fleurissent. Difficile pour les frères de se faire une place ! Ils se tournent alors vers l'Atlantique, en particulier Royan, station balnéaire depuis le XIXème siècle, qui accueille la bourgeoisie parisienne. La reconstruction, après la seconde guerre, donne une image nouvelle à la ville : ses plages sont à nouveau très fréquentées. Cette place aussi est déjà prise ! Qu'à cela ne tienne, les deux frères prospectent dans les environs. Et voilà qu'ils tombent, "*par hasard*", sur un lieu

idyllique dans la baie de Chant-Dorat, large d'1,5 km.

Il s'agit des terres agricoles du Rit, appartenant à Mr. Robert Henry Raoul Cadiot, ingénieur, résidant à Paris. Et justement, ces terres sont à vendre, marécageuses certes, mais à bas prix.

Quelle aubaine ! Que d'arguments :

- *Un site totalement vierge : tout y est possible,*
- *Une plage de sable fin protégée par 2 falaises,*
- *L'originalité culturelle des lieux : les carrelets de pêcheurs, les embruns, un îlot de verdure.*

➤ **UN PROJET EST DÉJÀ EN ROUTE ...**

• **Premier jet, premiers contacts, premiers appuis !**

Monsieur Beaufiles a pris soin de rencontrer Mr. Roché le Maire, plusieurs fois même, afin de lui présenter les grandes lignes de son projet : "la création d'un complexe touristique et vacancier" qui prendra la dénomination de "Barzan plage". Par courrier du 6 septembre 1965, il en présente quelques aspects : un motel de 30 studios, un hôtel de 35 chambres avec restaurant de 200 couverts, une très grande piscine d'eau de mer et probablement quelques jeux pour petits et grands !

Il sollicite un appui sans réserve de la municipalité et l'obtient. Mr. le maire, soutenu par Maître Lacaze, Conseiller Général et maire de Cozes, apportera son aide administrative pour toutes autorisations, interventions et démarches.

Les terres sont achetées. Le contrat est signé auprès de Maître Héronneau, notaire à Cozes le 30 octobre 1965. Nos deux vacanciers repartent aussitôt dans le Midi pour peaufiner leur plan.

Trois semaines plus tard, la S.C.I. "Côte d'Azur" est créée et ses statuts déposés chez Me Seassal de Nice pour une durée de 50 ans. Son siège est à Berre-Les Alpes dans les Alpes Maritimes.

La SCI est née, elle fait naître, comme une magicienne "Barzan-Plage".

En parallèle, une société de vente a été créée, dirigée par Mr et Mme Guez. Son siège est à Juan les Pins (06), mais c'est à Barzan qu'elle s'activera bien sûr.

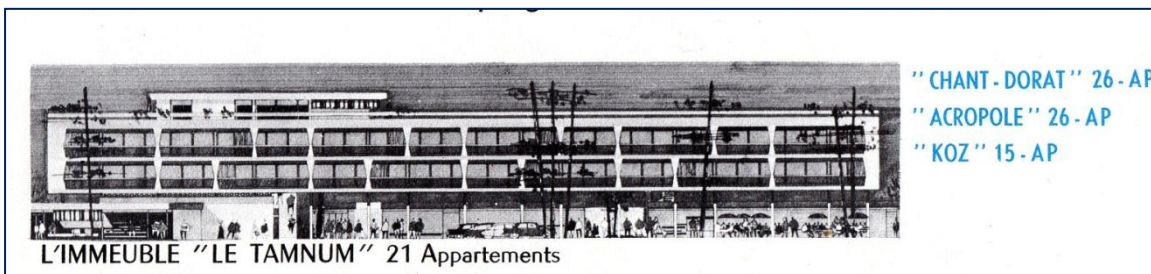
- *"Tout se prépare fébrilement et j'espère que vous serez content, " écrit Mr. Beaufiles au maire.*



Dépliant S.C.I. Côte d'Azur

➤ 1966 : LE DEBUT D'UNE FOLLE AVENTURE

Au cours du voyage, le projet s'est effectivement affiné, étoffé, et il a pris des rondeurs ! Des plans en élévation, « *plus parlants* ainsi qu'*une maquette* », ont été réalisés « *afin que chacun puisse y voir plus clair* » !

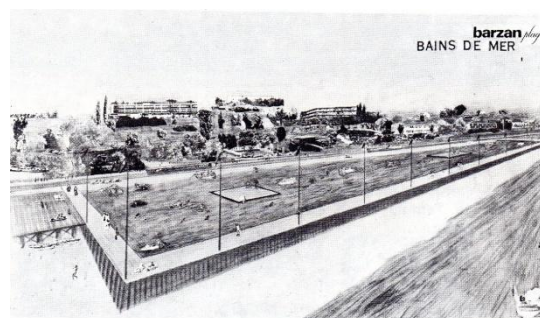


Dépliant S.C.I. Côte d'Azur

Nos deux compères ont vu grand :

- Des immeubles collectifs aux noms flatteurs, du demi-luxe, comme le **TAMNUM** avec magasins en rez-de chaussée, **LE CHANT-DORAT**, le **KOZ** (Nom celte de Cozes) et le **SAINTONGE** mais aussi **L'ACROPOLE**, du grand luxe avec ascenseur, s'il vous plait !
- **Des villas** sur parcelles individuelles.

En résumé, des appartements ayant vue imprenable sur la mer, des résidences, des magasins, des jardins, des allées d'accès, des parkings aménagés, une piscine, un port pouvant accueillir des yachts !



S.C.I. Côte d'Azur

• Et une station thermale pour corser le tout.

Attardons-nous sur quelques témoignages :

- *"Mr. Beaufils fit effectuer des forages profonds où de l'eau chaude identique à celle de Jonzac aurait été trouvée. Il fit analyser les boues ce qui lui permit d'assurer qu'elles pouvaient rivaliser avec celles de Dax, ni plus ni moins !*
- *"Des fouilles et des sondages ont été effectués, de 400 à 1200 m de profondeur. Il y a été découvert de l'eau chaude dont les premières analyses laissent supposer qu'elle serait bonne pour le traitement des maladies de peau et les rhumatismes, si bien que des thermes avec immeuble particulier ont été prévues".*

Un habitant nous a raconté que, *"dans le but de promouvoir cette station thermale, M. J-A Beaufils demanda à des jeunes filles du village de venir en maillot de bain se couvrir le corps de la boue de l'estuaire, afin de démontrer ses bienfaits pour la peau ou autre pathologie".*

Ses eaux chaudes alimenteraient la piscine olympique où pourraient se dérouler des compétitions sportives !

Une autre petite anecdote rapportée par une habitante du pays pourrait avoir donné raison à nos deux promoteurs :

"J'avais un voisin qui aimait beaucoup aller à la pêche dans la baie de Chant-Dorat. Il traversait les vases avec ses cuissardes pour aller pêcher à "la laisse de l'eau", en face des rochers. Un jour qu'il revenait car la marée commençait à monter, il se trouva si bien envasé qu'il n'arrivait plus à s'extraire de la vase. Il se mit donc à ramper sur ses avant-bras, le seul moyen qu'il avait trouvé pour se sortir de ce mauvais pas. Il réussit ainsi à revenir au bord.



Les vases de la Baie de Chant-Dorat.

Quelques jours plus tard, il constata que la blessure qu'il avait à la main et ne guérissait pas depuis des mois, avait totalement disparu. Il mit ça sur le compte de la boue « miraculeuse » de la baie de Chant-Dorat." Ce projet de station thermale n'était peut-être pas si utopique " !

"Voilà la certitude de la rentabilité de "BARZAN-PLAGE", nouvelle station balnéaire et thermale de la Côte de Beauté dans la Baie de Chant -Dorat (en Charente Maritime)".

Depuis Nice, déjà, en date du 26 février 1966, le projet de construction a été adressé à la préfecture pour accord.

On espère une réponse rapide.

• **La SCI "surfe" sur la dynamique locale : Il faut aller vite !**

En attendant les autorisations de la préfecture, les travaux de préparation démarrent au mois d'avril. Plusieurs démarches concrètes sont menées conjointement avant d'entamer toute construction :

- s'assurer que le terrain ne renferme pas de mines, reliquats de la dernière guerre,
- renforcer la digue de protection contre la mer, combler les marécages,
- transférer de la terre pour rehausser les terrains communaux,
- aménager la voirie, viabiliser les 15 ha de terrains acquis,
- consulter les propriétaires terriens pour d'éventuels échanges en vue de créer un chemin d'accès par la route de Roche-Batard.

On veut aller vite et déjà fabriquer des parpaings nécessaires à ce bel ensemble : la construction d'un atelier/entrepôt est prévu au Rit. La demande est adressée à la préfecture dès le 11 juillet 1966.

L'entreprise Moreau de St Genis de Saintonge conduira les travaux. Le temps presse dans l'esprit de tous ! Tout ce que la commune compte de volontaires, des hommes, des femmes, des agriculteurs ... et même des petits gars de 15 ans !, veut participer pour en tirer quelques compléments de revenus. Et les travaux démarrent sur "les chapeaux de roues" dès le mois d'avril.

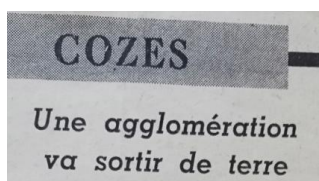
En bordure de la route verte, une cabane de propagande est construite à la hâte. La superbe maquette du projet y est exposée en permanence. Aux dires de la population, elle se permet quelques sorties car Mr. Beaufils la promène dans sa camionnette pour la faire connaître aux alentours. Elle séjournera temporairement en mairie de Cozes et selon Me Lacaze, c'est « *un chef-d'œuvre ni plus ni moins* » !

Ce bâtiment sert de vitrine et de point de vente de parcelles sur plan aux particuliers. Des dépliants de communication sont rédigés en formules fleuries, voire dithyrambiques.



- **La communication passe aussi par les médias locaux.**

Le bulletin communal de Cozes :



... entre la Roche-Batard et Talmont[...] où viennent d'être entrepris de vastes travaux de nivellement, de terrassement, en vue de l'implantation à cet endroit précis d'une ville nouvelle, en l'espèce l'édification de "Barzan-Plage". Une agglomération va sortir de terre

pour le plus grand plaisir des vacanciers et peut-être aussi pour le plus grand profit de la population autochtone.

Dans le Pays Royannais, le journal Sud-Ouest :

Dans l'édition du 21 juillet 1966, un journaliste décrit son expédition. Après avoir quitté Royan et passé Meschers, il s'enfonce dans la campagne :



" Tout à coup, des mâts où flottent des étendards, et, à leurs pieds, une baraque en bois... Je remarque un panneau : "Ici, demain, s'élèvera Barzan-plage".



Bureau de vente. Doc SCI Côte d'Azur

"Les terrains sont achetés, le piquetage des constructions est en cours, déjà ce qui sera la promenade de mer s'édifie. [...]. La plage sera aménagée et aura deux km de long, derrière, une piscine olympique et jusqu'à la mer, une jetée avec solarium, postes d'amarrage des yachts, etc..."

- **Aller vite, un peu trop vite sans doute ...**

En effet, les services administratifs ne fonctionnent pas au même rythme que les acteurs de terrain !

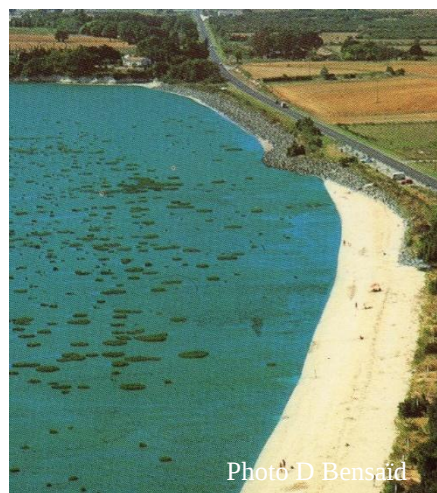
Et considérant ,en regard de la loi, que *"Mr Beaufils, président de la SCI "Côte d'Azur" n'a obtenu aucune autorisation de lotir au lieu-dit la "baie de Chant-Dorat" à Barzan, ni autorisation de publicité pour la vente de parcelles à des particuliers"*, Monsieur le préfet ordonne une enquête par laquelle la gendarmerie de Saintes confirme que différents travaux d'importance ont été commencés en complète infraction avec le code de l'urbanisme.

Il ordonne la cessation immédiate de ces travaux. Le maire est contraint de prendre un arrêté les interdisant immédiatement ainsi que toute publicité pour la vente. De même l'entrepôt, considérant qu'il fait partie intégrante du projet, subira le même sort.

- **Lever de bouclier du côté des acteurs locaux :**

Monsieur le maire se retrouve au centre d'un bel imbroglio, pris entre la loi de l'Etat et l'intérêt d'une commune où il a pris des engagements. Il "*mouille le maillot* " et il argumente :

"La SCI Côte d'Azur s'est engagée pour le comblement de marais. Elle a gratuitement mis à la disposition de la commune les camions et bulldozers pour divers travaux visant à l'assainissement de marécages et autres travaux souvent indispensables, que la commune n'aurait pu financer... Les travaux entrepris au niveau de la digue pour la protection contre la mer ne peuvent pas attendre l'hiver et les grandes marées. La SCI propose même d'en prendre 260 m à sa charge.



La digue de Barzan-Plage

Concernant cette digue, un témoin observera que, "*prévue pour protéger les habitations et la Route Verte, on avait pu se rendre compte de son efficacité lors des tempêtes de 1999 et 2010.* "

Pour le reste, "*il ne s'agit pour l'instant que de l'aménagement de terrain et de plantation d'arbres que tout propriétaire est en droit de faire.*", rajoute le Maire.

Monsieur Moreau n'est pas content, il le fait savoir (lettre de 3 pages) : l'entreprise doit-elle mettre au chômage ses 15 ouvriers ?

Monsieur le préfet ne lâche rien et la SCI est priée de revoir sa copie. Elle doit déposer un nouveau projet d'ensemble cohérent, incluant le projet d'entrepôt lié à celui de complexe balnéaire. Point final !

- **Et la SCI s'y attelle.**

Elle présente au plus vite un projet remanié : Monsieur Beaufile se déplace même à la préfecture pour préciser certains points en commission d'étude. Le président de séance reconnaît la bonne volonté de la SCI à présenter un projet acceptable. La section permanente émet un avis favorable.

- **Essai transformé par les autorités.**

Le 17 juin 1967, le préfet de la Charente Maritime émet enfin un accord préalable à permis de construire pour les travaux de construction d'un



ensemble immobilier comportant : *"un hôtel de 30 chambres, 6 immeubles collectifs à un ou deux niveaux, mais pas d'immeubles tour, un restaurant, une piscine, un centre commercial, un night-club, une station-service et 58 immeubles individuels "*.

- **L'accord préalable est soumis au respect de règles strictes .**

Le programme sera réalisé en 4 tranches selon la répartition figurée au plan. Les demandes de permis de construire seront déposées par tranches complètes, avec plans et devis relatifs aux constructions, programme de voiries, parkings, réseaux divers et aménagement des espaces verts ! Les dossiers concernant le service de l'équipement y seront joints. Les bâtiments de France définiront les codes concernant les toitures, rives, façades et menuiseries extérieures. Un cahier des charges sera transmis pour tout changement dans l'occupation des sols et le volume des constructions. Il définira clairement, pour l'entretien des espaces, ce qui relève soit du privé soit du public. Et si *"par hasard"* les travaux conduisaient à la découverte de vestiges archéologiques, leur présence serait immédiatement signalée !

Trop tard pour l'archéologie si on en croit la rumeur populaire ! Il se raconte que *"lorsque les ouvriers de l'entreprise ont creusé l'étang, ils sont tombés sur de nombreux vestiges gallo-romains. De peur que leur projet soit annulé, ils ont arrêté les travaux et ont mis rapidement l'étang en eaux. Le bassin a été vite rempli vu qu'il était peu profond !"* Un autre témoin nous raconte aussi que, lors de *« la transformation d'une petite mare en étang, à 80 cm de profondeur, la pelleteuse serait tombée sur quelques objets et vestiges tels que des statues dont on ne connaît pas à ce jour le destin »*.



L'étang - Photo D. Bensaïd

Aujourd'hui, les occupants du "camping de Chant-Dorat" où se trouve l'étang, y pratiquent toujours la pêche et apparemment n'en ont remonté que du poisson.

En cette fin d'année 1967, les négociations de la SCI avec les propriétaires terriens locaux aboutiront à des échanges de terrains qui permettront la création du 'Chemin Vert'. Ce chemin traverse le complexe touristique et l'ouvre sur les hauteurs de l'estuaire au-delà de "Roche- Batard".

La SCI n'a plus qu'à suivre les rails posés par l'autorité préfectorale. Va-t-elle s'y tenir ?

➤ **LES ANNEES 70, GROSSE EFFERVESCENCE !**

- **Le bureau de vente est maintenant autorisé.**

Il fonctionne à plein ! Les acheteurs viennent de partout, touristes de passage ou directement attirés par une publicité alléchante . Les terrains s'achètent, les demandes de permis de construire sont déposées, accordées. Grosse activité à Barzan-Plage !

En 1971, la commune obtient de la préfecture l'autorisation d'installer deux campings sur la commune : le Bellevue et le Chant-Dorat, bien situés, avec vue sur l'estuaire.

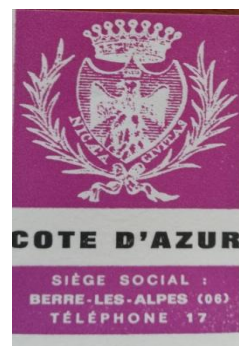
Maintenant, Monsieur le maire est sûr d'avoir fait le bon choix pour sa commune. Il exprime la gratitude de la municipalité au Président de la SCI Côte d'Azur qui *"a donné une nouvelle vie à notre petite commune"*.

"Le programme de Barzan-Plage n'est-il pas dans le cadre de l'aménagement du territoire, le prolongement de notre Côte de Beauté ? Les communes voisines sont, elles aussi, associées au projet. La Région elle-même pourra en exploiter son potentiel touristique et son riche passé culturel". Nul doute que les années à venir verront s'accroître cet amorçage de développement économique.

- **La valse des SCI.**

Tout semble bien cadré ! Et pourtant, au fil du temps, il semble bien difficile de suivre les chargés de pouvoir de la SCI Côte d'Azur.

En 1968, déjà, pour plus de commodités sans doute, le siège est transféré à Barzan . En assemblée générale extraordinaire, Mr. Jean-André Beaufiglioli est "nommé" seul administrateur et il tire toutes les ficelles, tel un marionnettiste !





Extrait du plan des lots
de différentes SCI

Les années qui suivront verront naître diverses SCI. Ainsi, en 1974, la SCI "Baie de Chant-Dorat", puis la Charentaise verront le jour, avec à leur tête Mme Denise Hélène Brunet, épouse de Jean-André Beaufils qui recevra de ce dernier tout pouvoir pour les gérer. Elle-même sera mandataire de sa sœur Katia Brunet. Quelques sociétaires sont en fait des prête-noms qui revendent leurs parts... au clan Beaufils, frères et épouses

Un témoignage : *"Celui-ci apprend vite, contourne les problèmes, s'adapte, se bat sur tous les fronts ; si la SCI est en péril, on en crée une autre et on a des relations prêtes à prendre les rênes en son nom. Les parts des diverses sociétés s'achètent, se revendent et il est bien difficile de suivre leur parcours".*

Un vrai sac de nœuds ! Un chien n'y retrouverait pas ses chiots !

Au fil des mois et des autorisations de la Préfecture, les maisons sortent de terre. Certaines s'autorisent de petites ou grandes modifications qui, on l'espère, passeront inaperçues. Mr. Jean-André Beaufils veut faire plaisir à tout le monde ...

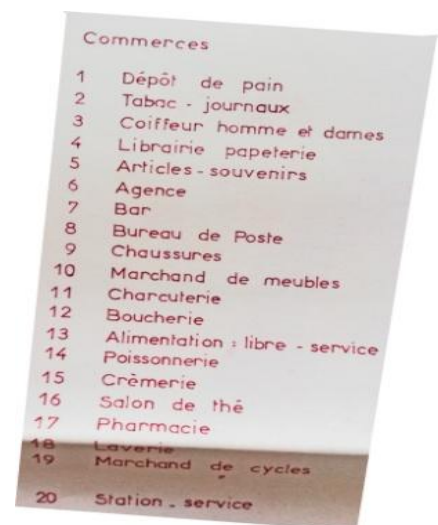
Cependant, du côté de certains acheteurs, un mouvement contestataire monte concernant les immeubles collectifs prévus à étages, en particulier ceux situés côté plage qui vont leur cacher la vue sur l'estuaire. Ce projet sera finalement abandonné en 1977 et remplacé par des lots d'habitations mitoyennes ayant vue sur mer et accès direct au rivage.

• De grands projets à usage collectif :

- Un centre commercial

La construction d'un centre commercial "FRANPRIX" de 2000 m² avait reçu une autorisation préfectorale dès 1968, celle-ci étant confirmée en 1974.

En vérité marché couvert, ce centre se proposait d'offrir une vingtaine de commerces pour faciliter la vie des résidents. La vente de cartouches de chasse y était aussi envisagée, pour les chasseurs locaux vraisemblablement...



- Une piscine et un dancing



La piscine d'eau de mer prévue initialement avait dû être abandonnée malgré le soutien d'élus locaux, en raison sans doute des coûts engendrés par son emprise sur l'espace maritime ... Qu'importe, un autre projet était déjà en route !

La future piscine (deux bassins) se situera le long de la route verte, sur un terrain relevant de la SCI "baie de Chant-Dorat" gérée par ... Mme Beauvils.

➤ MR. SEGUIN, NOUVEAU MAIRE (1977-1984)

En 1977, à son arrivée, Monsieur Seguin hérite en fait d'une situation complexe ! D'après le témoignage d'une habitante, *"Tout juste nommé, il est appelé par la préfecture qui lui reproche son manque de rigueur alors qu'il n'est pas au courant des pratiques de la SCI"*. Mr. Seguin, en fait est tout le contraire de cela : homme droit et formé dans le respect des lois, il prend à cœur sa charge.

Les villas sortent de terre à rythme soutenu, la construction des piscines est en route. Un quartier en plein essor !

Oui mais ... pas facile de suivre les dossiers en cours. Les permis de construire du lotissement de Barzan-Plage arrivent le plus souvent alors que la construction est commencée, ou bien ces habitations ne sont pas construites conformément aux permis accordés. De plus, la SCI "Baie de Chant-Dorat" n'a obtenu aucune autorisation pour la construction des piscines en totale infraction du code de l'urbanisme

Quant au centre commercial, sa construction semble également bien avancée à l'arrivée du nouveau maire, avec son lot de modifications non déclarées bien sûr, selon la méthode du promoteur. L'ouverture au public est annoncée pour le 21 juin 1979.

Une demande de permis rectificatif avait été déposée en mai 1978 par la SCI, du moins le croyait-on. Dans les faits, n'ayant jamais répondu à la demande du service de l'équipement, elle a continué ses travaux comme elle l'entendait ! Le centre commercial ouvrira ses portes en juillet, sous réserve toutefois de fournir... le fameux certificat de conformité !



Archives municipales- Barzan

Un véritable "bras de fer" s'engage avec les services de l'Etat via Mr. le Maire qui découvre la manipulation dont il a fait l'objet. *"Monsieur Beaufile n'a pas donné suite à cette possibilité de régularisation, m'ayant fait connaître verbalement qu'il attendait le délai de trois ans pour prescription. Je dois vous signaler qu'à ce jour aucun certificat de conformité pour les mêmes raisons n'a été délivré pour les différentes constructions du complexe au grand désespoir de nombreux propriétaires"*.

Jamais, semble-t-il, Mr. Seguin n'a autant senti le poids de ses responsabilités de premier élu de la commune. Ce jeu de "cache-cache" de la SCI avec le droit le mine.

Moins d'un an plus tard, le dossier revient sur le bureau du Préfet. La conformité des travaux n'a toujours pas été attestée et d'ailleurs, *"la solidité du bâtiment paraît douteuse"*. Une enquête par les services compétents dégagerait la responsabilité du maire...

Pour l'heure, le maire expose au Conseil municipal toutes les difficultés rencontrées avec les permis de construire de Barzan-Plage et demande que soit créée une commission d'urbanisme. Quatre conseillers sont chargés d'examiner les dossiers, suivre les travaux et signaler les infractions au service de l'équipement. La commission de suivi se met à l'œuvre.

Des demandes de régularisation sont acceptées par la Préfecture à titre exceptionnel.

En janvier 1981, une nouvelle société, la SCI de Barzan, est créée. Au cours de l'assemblée générale constitutive, Mr. Christian FREDJ de Sevran en est nommé gérant pour 5 ans.



Est-ce lui qui fait l'objet du courrier adressé par Mr. le Maire au commandant de la compagnie de gendarmerie de Saintes demandant le passage de la commission de sécurité au centre Commercial car, depuis la précédente visite en juin 1979, *"différents travaux intérieurs ont été effectués par le nouveau gérant ainsi qu'une nouvelle affectation des locaux puisque dernièrement un bal a été organisé à mon insu"*.

Comme le suggère Mr. Seguin, le centre commercial a fini par obtenir l'accord des autorités pour son ouverture au public. Il a fonctionné quelques années, surtout pendant la période estivale puis a fermé ses portes faute de clients.

Certaines personnes racontent, qu'à peine fermé, une partie du bâtiment s'est effondrée. On est passé très près de la catastrophe.

Mr. Seguin, fatigué, ne se représentera pas et ce sera Jan Richard, élu en 1984 qui reprendra la suite du dossier. Il se souvient, que juste élu, il a participé en grande pompe à la passation de ce bâtiment à un restaurateur avec la participation des services de sécurité, de la gendarmerie et du sous-préfet.

Ce bâtiment fonctionnera quelques années comme hôtel-restaurant très joliment aménagé par son propriétaire et très prisés des environs.



En mai 1983, Mme GILLARD va acquérir, par adjudication, une parcelle sur laquelle sont construites deux piscines appartenant à la SCI "Baie de Chant-Dorat".

EPILOGUE

Qu'est devenu Barzan-Plage ?

Les piscines étaient magnifiques et faisaient le bonheur des enfants des écoles environnantes ainsi que des touristes pendant la saison estivale. On y organisait des événements festifs et on a même reçu les ballets nautiques de Saint Jean d'Angely.

Plus tard, Mme Gillard les revendra au kiné, Mr. Romera, qui en fera un centre de soins et remise en forme.

Avec le temps, ces piscines sont abandonnées et, selon certains témoignages, se dégradent par négligence, ou alors d'autres pensent que c'est suite aux tempêtes de 1999 et 2010.

En 2016, le maire Robert Maigre, ainsi que son équipe, décident de restaurer cet endroit devenu une friche indigne de notre si belle baie.



Le Balcon de l'Estuaire

Une supérette est construite à la place des anciens bâtiments techniques de la piscine. Les bassins sont comblés, une esplanade est agrémentée d'arbres, de bancs, d'un terrain de boules ainsi qu'une aire de stationnement.

➤ **Le site a retrouvé sa beauté.**

De nombreuses manifestations y sont organisées, c'est le lieu de rendez-vous des associations, des marcheurs, etc...

Les campings tournent à plein régime pendant la période estivale.

L'ancien centre commercial, devenu l'Ouragan, a été racheté par le conseil général qui en a fait la base archéologique du Fâ.

La cimenterie, la boulangerie ont disparu ainsi que le restaurant.

Le bureau de vente a été restauré et est devenu une agence immobilière très cotée, où se font chaque années grands nombres de transactions.

La plage de sable blanc a laissé la place à une vasière couverte de roseaux où loge toute une faune que les organisations écologiques du département et même la Biosphère environnement souhaitent préserver.



Barzan-Plage vu du Caillaud par Dominique Bensaïd

Ce hameau est bien intégré dans le paysage de l'estuaire. Ce paysage de mer, de vent, de falaises, de carrelets, typique de la Charente Maritime, est très attractif et les maisons se vendent à prix d'or.



Barzan-Plage vu de l'estuaire

➤ Mais où sont passés les acteurs de cette aventure ?

De ces personnages qui ont écrit l'histoire de Barzan-Plage, aucune trace ?
Que sont devenus les frères Beaufils, leurs familles, leurs relations ?

Certains parlent de problèmes financiers, judiciaires, blablabla....
Certains savent et se taisent, d'autres s'interrogent.

Mr. Seguin vient de décéder début février 2023, emportant avec lui son témoignage. On sait cependant combien cette affaire lui a été pénible à porter et ce jusqu'à sa dernière heure.

Rien n'a filtré au cours des nombreux entretiens.
La rumeur court toujours !

Peu importe, Barzan-Plage est un bel endroit, l'estuaire est toujours aussi beau, lumineux et sauvage. Les habitants et riverains déambulent sur la promenade. Les touristes viennent y stationner pour quelques heures.

Comme hier, la vie continue...

Textes et illustrations :

Dominique Bensaid, Marithé Droal, Danielle Forget

Sources :

Archives municipales de Barzan

Témoignages d'habitants :

Nombreux, mais réservés